

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01060 Numéro SIREN : 413 198 235 Nom ou dénomination : A2S

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2021 sous le numéro de dépôt 848

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/20	Net au 31/01/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	87 056	77 898	9 158	16 963
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	87 056	77 898	9 158	16 963
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	964 987		964 987	1 072 367
Fournisseurs débiteurs	148		148	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 236		1 236	24 715
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 903		24 903	29 478
Autres créances	33 757		33 757	32 183
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	316 494		316 494	191 813
Charges constatées d'avance	521		521	1 119
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 342 046		1 342 046	1 351 675
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 429 102	77 898	1 351 204	1 368 637

n° de
dépôt

407



- 2 MARS 2021

n° de
gestion

0031060

n° de
facture

n° de
chrono

Bilan

	Net au 31/01/20	Net au 31/01/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	346 638	294 071
Résultat de l'exercice	18 981	52 566
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	453 618	434 638
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 490	30 490
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 883	53 684
Personnel	101 427	80 866
Organismes sociaux	299 723	295 336
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	239 243	236 709
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	87 279	106 898
Dettes fiscales et sociales	727 672	719 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 540	130 019
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	897 585	934 000
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 351 204	1 368 637

Compte de résultat

	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 638 780	2 606 526
Autres produits	14 383	23 919
Total	2 653 163	2 630 445
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	364 657	331 104
Total	364 657	331 104
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	56 106	57 749
Salaires et Traitements	1 560 480	1 545 877
Charges sociales	626 482	614 895
Amortissements et provisions	11 778	12 565
Autres charges	171	4
Total	2 255 018	2 231 091
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 488	68 250
Charges financières	1 591	1 528
Résultat financier	-1 591	-1 528
RESULTAT COURANT	31 897	66 723
Charges exceptionnelles		5
Résultat exceptionnel		-5
Impôts sur les bénéfices	12 916	14 152
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 981	52 566

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe

COGEP.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 1 351 204 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 981 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : TG05

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 121			50 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 962	3 973		36 935
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	83 083	3 973		87 056
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	83 083	3 973		87 056

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 973		3 973
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 973		3 973
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	44 607	5 076		49 684
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 513	6 702		28 215
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 120	11 778		77 898
ACTIF IMMOBILISE	66 120	11 778		77 898

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 025 552 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	964 987	964 987	
Autres	60 044	60 044	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	521	521	
Total	1 025 552	1 025 552	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS FACTURES A ETABLIR	388 197
Total	388 197

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 897 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 883	62 883		
Dettes fiscales et sociales	727 672	727 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	107 030	107 030		
Produits constatés d'avance				
Total	897 585	897 585		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 490			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	48 151
PROVISION CONGES PAYES	101 427
PROVISION CH.SOC.CONGES PAYES	42 790
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	28 683
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	73 500
DIVERS - CHARGES À PAYER	1 159
Total	295 710

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	521		
Total	521		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	119 022		119 022
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 519 758		2 519 758
TOTAL	2 638 780		2 638 780

82

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	28	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 190 876 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 759 638,06	2 842 362,97	2 581 423,55	2 606 525,75	2 638 780,14
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	36 281,59	50 567,22	51 800,77	79 283,10	43 675,42
Impôts sur les bénéfices	2 516,00	5 772,00	7 537,00	14 152,00	12 916,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	23 437,62	35 676,91	32 814,48	52 566,18	18 980,94
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	44,26	65,13	30,76
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	23,44	35,68	32,81	52,57	18,98
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	34	34	34	28	28
Montant de la masse salariale	1 641 154,94	1 662 025,97	1 533 848,99	1 545 877,40	1 560 479,65
Montant des sommes versées en avantages sociaux	655 484,25	630 568,16	607 850,79	614 894,85	626 482,21

Pour copie certifiée conforme,
 Le Président
Quilès

« A2S »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Au capital de 80 000 Euros

Siège Social : 5 Rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT

413 198 235 R.C.S. POITIERS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de procéder à l'affectation suivante :

TROISIEME RESOLUTION

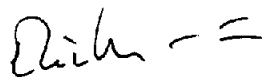
L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 18 980,94 Euros de la façon suivante :

. au poste « Report à nouveau » 18 980,94 €

Elle reconnaît, en outre, que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par l'Assemblée Générale des associés du 30 juin 2020.



Pour copie certifiée conforme,
Le Président

« A 2 S »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 80 000 Euros

Siège Social : 5 Rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT

413 198 235 R.C.S. POITIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE REUNIE

POUR APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice clôturé le 31 janvier 2020, et soumettre à votre approbation les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Il vous sera donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous avons respecté le droit de communication des associés et nous respecterons le droit d'information des tiers en déposant le présent rapport avec les documents et pièces prévus par la loi au Greffe du Tribunal de Commerce de notre siège social dans le mois de notre réunion d'Assemblée Générale Ordinaire.

Notre rapport abordera conformément aux dispositions statutaires de notre société :

- 1/ LA SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET LES ÉLÉMENTS MARQUANTS
- 2/ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT
- 3/ SON ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET SES PERSPECTIVES D'AVENIR
- 4/ LES FILIALES ET PARTICIPATIONS
- 5/ L'ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT
- 6/ LES INFORMATIONS DIVERSES
- 7/ LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
- 8/ LES RESOLUTIONS QUE NOUS VOUS PROPOSERONS DE VOTER EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Préalablement, nous vous informons que les comptes annuels de cet exercice ont été établis selon

les méthodes d'évaluation et les règles de présentation prescrites par les réglementations comptables et commerciales en vigueur.

1/ ELEMENTS MARQUANTS

L'exercice se caractérise par une légère augmentation d'activité au regard de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'élève à 2 638 780 Euros contre 2 606 526 Euros sur 2018/2019.

Le total des produits s'élève à 2 653 163 Euros.

Nos charges courantes s'élèvent à 2 619 675 Euros contre 2 562 195 Euros en 2018/2019.

Le résultat d'exploitation s'élève à 33 488 Euros contre 68 250 Euros en 2018/2019.

Le résultat financier est négatif de 1 591 Euros.

L'exercice n'a pris en compte aucun produit exceptionnel ni aucune charge exceptionnelle.

Après un impôt sur les sociétés de 12 916 Euros, le résultat net ressort à 18 981 Euros contre 52 566 Euros en 2018/2019.

Aucun endettement auprès des organismes de crédit n'est observé et la capacité d'autofinancement s'élève à 30 759 Euros.

Le montant de nos capitaux propres s'élève à 453 618 Euros.

Les immobilisations nettes après amortissements ressortent à 9 158 Euros.

Notre effectif reste stable à 28 salariés.

2/ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées TTC		78 €	78 €	78 €	6 994 €	
% du montant total des achats TTC de l'exercice						

B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. Com art. L. 441-6 ou L. 443-1)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : 30 jours					

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées TTC						
% du chiffre d'affaires des achats TTC de l'exercice		494 766 €	103 762 €	454 €	289 599 €	
B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com art. L. 441-6 ou L. 443-1)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : Délais légaux : 30 jours					

3/ PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 1^{er} FEVRIER 2020

L'exercice actuel se caractérise par une activité soutenue qui permet de prévoir un résultat comparable à celui de l'exercice approuvé.

Malgré le COVID, nous avons poursuivi notre activité de mars à mai, en respectant les gestes barrières et les recommandations de l'Etat, ceci grâce à un carnet de commandes suffisant. Nous n'avons donc pas à signaler d'évènement de nature à affecter de façon substantielle le patrimoine ou la situation financière de la société ou de modifier ses perspectives d'avenir.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

R

4/ FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT.

5/ ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT.

6/ INFORMATIONS DIVERSES

↳ Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 9 442 Euros.

↳ Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7/ CONVENTIONS REGLEMENTEES

Monsieur le Commissaire aux Comptes vous communiquera dans son rapport spécial les conventions soumises à votre approbation.

8/ RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2020 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 18 980,94 Euros.

Elle approuve également la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus de l'exécution des mandats sociaux pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 9 442 Euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 18 980,94 Euros de la façon suivante :

. au poste « Report à nouveau » 18 980,94 €

Elle reconnaît, en outre, que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

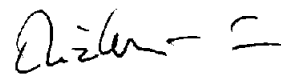
CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toutes formalités légales afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions que nous vous soumettons.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pour copie certifiée conforme,
Le Président

A2S

Société par Actions Simplifiée
au capital de 80 000 Euros

5 rue Georges Pompidou
86100 CHATELLERAULT

Exercice clos le 31 janvier 2020
Rapport sur les comptes annuels



Didier BOYE
Frédéric MEUNIER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - 146 Boulevard Ampère - 79180 CHAURAY
Tél. 05 49 17 83 50 - Fax 05 49 17 83 55 - E-mail : niort-audit@tgs-france.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2020

Aux associés de la société A2S,

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2S relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE SOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chauray, le 30 juin 2020
Pour **TGS France Audit**,

Didier BOYE
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/20	Net au 31/01/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	87 056	77 898	9 158	16 963
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	87 056	77 898	9 158	16 963
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	964 987		964 987	1 072 367
Fournisseurs débiteurs	148		148	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 236		1 236	24 715
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	24 903		24 903	29 478
Autres créances	33 757		33 757	32 183
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	316 494		316 494	191 813
Charges constatées d'avance	521		521	1 119
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 342 046		1 342 046	1 351 675
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 429 102	77 898	1 351 204	1 368 637

Bilan

	Net au 31/01/20	Net au 31/01/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	346 638	294 071
Résultat de l'exercice	18 981	52 566
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	453 618	434 638
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 490	30 490
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 883	53 684
Personnel	101 427	80 866
Organismes sociaux	299 723	295 336
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	239 243	236 709
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	87 279	106 898
Dettes fiscales et sociales	727 672	719 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	76 540	130 019
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	897 585	934 000
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 351 204	1 368 637

Compte de résultat

	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	du 01/02/18 au 31/01/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	2 638 780	2 606 526
Autres produits	14 383	23 919
Total	2 653 163	2 630 445
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Autres achats & charges externes	364 657	331 104
Total	364 657	331 104
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	56 106	57 749
Salaires et Traitements	1 560 480	1 545 877
Charges sociales	626 482	614 895
Amortissements et provisions	11 778	12 565
Autres charges	171	4
Total	2 255 018	2 231 091
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 488	68 250
Charges financières	1 591	1 528
Résultat financier	-1 591	-1 528
RESULTAT COURANT	31 897	66 723
Charges exceptionnelles		5
Résultat exceptionnel		-5
Impôts sur les bénéfices	12 916	14 152
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 981	52 566

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2019 au 31/01/2020

Annexe

COGEPA



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2020, dont le total est de 1 351 204 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 981 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2019 au 31/01/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux d'actualisation : 0 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : TG05

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evénement postérieur de l'exercice

L'épidémie COVID-19, dont nous ignorons encore l'ampleur et la durée, s'est propagée dans le monde depuis janvier 2020. Pour faire face à cette crise sanitaire, la France a pris des mesures de confinement en mars 2020 afin de limiter la propagation du virus.

Il s'agit d'un événement postérieur à la clôture qui n'a pas d'impact sur les comptes de l'exercice. Les comptes clos au 31 janvier 2020 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences de la crise sanitaire.

Les impacts de cet événement sur les comptes au 31 janvier 2021 et les conséquences pour la société ne sont pas encore totalement connus et estimables de façon fiable à la date d'arrêt des comptes.

Si la situation venait à évoluer défavorablement et de manière significative, une communication spécifique serait exposée à l'assemblée générale.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	50 121			50 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 962	3 973		36 935
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	83 083	3 973		87 056
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	83 083	3 973		87 056

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 973		3 973
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 973		3 973
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	44 607	5 076		49 684
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 513	6 702		28 215
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	66 120	11 778		77 898
ACTIF IMMOBILISE	66 120	11 778		77 898

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 025 552 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	964 987	964 987	
Autres	60 044	60 044	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	521	521	
Total	1 025 552	1 025 552	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS FACTURES A ETABLIR	388 197
Total	388 197

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 80 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 897 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 883	62 883		
Dettes fiscales et sociales	727 672	727 672		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	107 030	107 030		
Produits constatés d'avance				
Total	897 585	897 585		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 490			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	48 151
PROVISION CONGES PAYES	101 427
PROVISION CH.SOC.CONGES PAYES	42 790
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	28 683
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	73 500
DIVERS - CHARGES À PAYER	1 159
Total	295 710

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	521		
Total	521		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits Intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	119 022		119 022
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 519 758		2 519 758
TOTAL	2 638 780		2 638 780

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Total	28	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 190 876 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Nombre d'actions ordinaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 759 838,06	2 842 362,97	2 581 423,55	2 606 525,75	2 638 780,14
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	36 281,59	50 567,22	51 800,77	79 283,10	43 675,42
Impôts sur les bénéfices	2 516,00	5 772,00	7 537,00	14 152,00	12 916,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	23 437,62	35 676,91	32 814,48	52 566,18	18 980,94
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	44,26	65,13	30,76
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	23,44	35,68	32,81	52,57	18,98
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	34	34	34	28	28
Montant de la masse salariale	1 641 154,94	1 662 025,97	1 633 848,99	1 545 877,40	1 560 479,65
Montant des sommes versées en avantages sociaux	655 484,25	630 568,16	607 850,79	614 894,85	626 482,21